
[Grèce : soumission et humiliation comme méthode de gouvernement](#)

Le 06-01-2017

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

La décision d'A.Tsipras de distribuer une modeste prime de Noël aux retraités les plus démunis, et de suspendre l'augmentation de la TVA dans certaines îles sur lesquelles débarquent des flots importants et continus de migrants, avait provoqué l'irritation des créanciers - vautours du pays. Finalement, le 24 décembre, l'opposition aux mesures de Alexis Tsipras avait été levée. Nous en connaissons maintenant le prix.

Le Ministre des Finances, Euclid Tsakalotos, a adressé le cadeau de Noël du gouvernement Tsipras à ceux qui tiennent les rênes du pays. Et quel cadeau : une lettre d'engagement aux « bailleurs de fonds » ou « créanciers » ou bien « institutions » ou encore « quadrige ». Quel que soit le nom des maîtres, ce sont toujours les mêmes, l'ancienne Troïka : Fond monétaire international (FMI), Banque centrale européenne (BCE), Commission Européenne et le Mécanisme européen de stabilité (MES).



Il faut rappeler que pour faire avaler à son peuple un quatrième mémorandum, M. Tsipras a eu la brillante idée de rebaptiser en « institutions » les dépeceurs de la Grèce. Tordre le langage, détourner les mots de leur signification première a d'abord été une arme idéologique des néolibéraux... vite récupérée et employée, sans discontinuer, par les « socialistes », leurs satellites (PCF, EELV etc.) et... la « gauche radicale ».

Tsipras et son équipe présentent comme une victoire quasi héroïque ce qui n'est qu'une soumission et une humiliation supplémentaire. La lettre d' Euclid Tsakalotos, publiée le 27 décembre par le [quotidien To Vima](#) et traduite en français ci-dessous est très claire :

- le gouvernement grec s'engage à ce que le paiement de Noël aux retraités soit limité strictement à l'année 2016
- la hausse de la TVA dans les îles n'est suspendue que pour 2017 et est financée par d'autres recettes
- si l'objectif d'excédent primaire de 2016 (0,5% du PIB) n'est pas atteint, les autorités grecques s'engagent à prendre des mesures compensatoires dans le domaine des dépenses de retraites pour combler la différence entre l'objectif budgétaire 2016 et l'objectif réalisé
- la Grèce s'engage à ne plus prendre de telles mesures à l'avenir et à consulter à l'avance ses créanciers pour tout emploi des excédents supplémentaires
- le gouvernement grec trace les lignes des prochaines utilisations des surperformances

budgétaires du pays conformément aux attentes des créanciers (la liberté d'action du gouvernement grec n'existe pas puisqu'elle sera soumise aux créanciers donc à leurs priorités)

- le pays est donc enfermé dans une politique économique de désendettement et de baisse d'impôts.

Le gouvernement Tsipras a donné un nouveau coup de poignard dans le dos du peuple grec. Gageons qu'au moment décisif, le peuple s'en souviendra.

Texte complet de la lettre (Traduction pour le Pardem : Virginia Lombard)

*Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,*

En réponse à l'estimation préliminaire par les institutions des mesures sur les retraites et sur la TVA récemment décrétées et mises en œuvre par les autorités grecques, et aux opinions exprimées lors de la téléconférence extraordinaire du EWG [Eurogroup Working Group = Comité de Travail de l'Eurogroupe] du 20 décembre, je souhaiterais apporter les clarifications suivantes.

En ce qui concerne la mesure sur les retraites, veuillez noter que, à la fois le Premier Ministre et moi-même, avons clairement et publiquement fait savoir – et nous continuerons à le faire – que c'est là un versement unique qui n'a pas vocation à être pérennisé par la réforme des retraites récemment promulguée. En ce qui concerne la suspension temporaire de la TVA, pour les îles de la Mer Egée sélectionnées, la mesure est limitée à 2017 seulement. Elle est entièrement financée dans le budget 2017.

Les autorités grecques demeurent totalement engagées à poursuivre la trajectoire fiscale convenue, laquelle est basée sur les objectifs d'excédent primaire de 0.5%, 1.75% et 3.5% du PIB pour respectivement 2016, 2017 et 2018. Les autorités grecques activeront le mécanisme fiscal prévisionnel, mis en place dans le contexte de la première révision, tel que prévu dans la Loi n° 4389/16, au cas où les résultats validés par Eurostat montrent que ces objectifs convenus n'ont pas été atteints. En particulier, dans l'éventualité où le résultat budgétaire pour 2016 n'atteindrait pas l'objectif fixé – ce que nous considérons comme extrêmement improbable – les autorités grecques s'engagent à assumer des mesures compensatoires dans le domaine des dépenses de retraite, afin de rattraper la différence entre le résultat et l'objectif fiscal pour 2016.

Sur le processus, je reconnais que les mesures contenant des implications fiscales ont besoin d'être discutées et convenues avec les institutions, selon nos engagements précisés dans les memoranda. Notamment en cas de recettes fiscales en permanence supérieures aux objectifs du programme, telles que confirmées par les résultats budgétaires annuels validés par Eurostat, les autorités grecques se mettront d'accord avec les institutions sur l'usage de la marge de manœuvre fiscale disponible, dans le contexte des révisions. Nous reconnaissons que cette marge de manœuvre fiscale disponible peut être utilisée pour des mesures ciblées afin de renforcer la protection sociale (tout particulièrement le Programme de Revenu de Solidarité Sociale) et/ou pour réduire la charge fiscale sujette aux engagements des memoranda. Sinon, nous utiliserons ces recettes fiscales supérieures pour constituer des réserves de liquidités et/ou apurer des arriérés.

Les autorités grecques reconnaissent pleinement que les déclarations de l'Eurogroup des 25 mai et

5 décembre reposent sur l'adhésion constante aux engagements définis dans les memoranda.

J'espère que ces clarifications rassureront l'Eurogroupe quant à notre engagement total pour demeurer en conformité avec nos obligations définies dans les memoranda, tant en ce qui concerne la substance que sur le processus de coopération avec nos partenaires.

Sincèrement vôtre,

Euclid Tsakalotos, Ministre des Finances

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire